
**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

**RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE MARDI 12 MARS 2024 À 16:30 HEURES**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire, tenue par le conseil municipal de Westbury, le mardi 12 mars 2024 à 16:30 au lieu habituel des séances et présidée par le maire Gray Forster.

Sont présents : Siège no 1: Mélanie Cyr
 Siège no 3: Claudia Gilbert
 Siège no 6: Pierre Reid

Est absent: Siège no 5: Mario Dolbec

Le directeur général et greffier-trésorier par intérim, M Jean-Charles Bellemare, est aussi présent.

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 12 MARS 2024 À 16H30

ORDRE DU JOUR

- 1- **Ouverture et constat de quorum**
- 2- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3- **Avis de motion : Règlement 2024-23 fixant les taux de taxes, compensations et conditions de perception exercice financier 2024**
- 4- **Embauche d'un contremaître de voirie**
- 5- **Contrat d'entretien ménager pour l'hôtel de ville**
- 6- **Période de questions**
- 7- **Levée de la rencontre**

1.00 **OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM**

2024-042 *résolution no 2024-042*

IL EST PROPOSÉ par Pierre Reid
APPUYÉ par Claudia Gilbert
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec le constat de quorum et de la régularité de la convocation.

A D O P T É E

2.00 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres a pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance ;

2024-043 *résolution no 2024-043*

IL EST PROPOSÉ par Mélanie Cyr
APPUYÉ par Claudia Gilbert
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour proposé aux membres du conseil soit accepté tel que soumis.

A D O P T É E

3.00 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT 2024-23 FIXANT LES TAUX DE TAXES, COMPENSATIONS ET CONDITIONS DE PERCEPTION EXERCICE FINANCIER 2024

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT est par la présente donnée par le/la conseiller Pierre Reid qu'à la prochaine séance extraordinaire, prévue pour ce jeudi, le 14 mars 2024, le *Règlement 2024-23 fixant les taux de taxes, compensations et conditions de perception exercice financier 2024* sera adopté.

Ce règlement a pour objet de fixer les taux de taxation, les tarifs et les taux d'intérêts pour défaut de paiement, afin d'assurer les revenus de la municipalité pour l'année financière 2024.

4.00 EMBAUCHE D'UN CONTREMAÎTRE DE VOIRIE

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal du Canton de Westbury souhaitent procéder à l'embauche d'un contremaître des travaux publics ;

CONSIDÉRANT QU'un comité d'embauche a été créé spécifiquement pour ce poste, composé des conseillers Pierre Reid et Mario Dolbec, ainsi que le maire M Gray Forster ;

CONSIDÉRANT QU'une offre d'emploi a été rédigée par la direction générale, approuvée par les membres du conseil et publiée sur le site internet de la municipalité à la fin janvier 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE l'administration a reçu 9 candidatures, desquels 3 ont été conviés pour des entrevues ;

CONSIDÉRANT QUE pour des raisons hors du contrôle de l'administration, seulement deux candidats ont pu être rencontrés ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général par intérim a rédigé un résumé des entrevues et a fait sa recommandation aux membres du conseil, basée sur les prérequis du poste indiqué dans l'offre d'emploi et correspondant aux besoins de l'administration municipale ;

2024-044 *résolution no 2024-044*

IL EST PROPOSÉ par Pierre Reid
APPUYÉ par Claudia Gilbert
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE nonobstant la recommandation de la direction générale, les membres du conseil embauchent Luc Ménard comme contremaître des travaux publics ;

QUE le conseil autorise et mandate Monsieur Gray Forster maire et Monsieur Jean-Charles Bellemare, directeur général par intérim, à signer pour et au nom de la municipalité le contrat d'embauche de M Luc Ménard

A D O P T É E

5.00 **CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER POUR L'HÔTEL DE VILLE**

CONSIDÉRANT QUE l'administration municipale souhaite obtenir des services d'entretien ménager pour le bâtiment de l'hôtel de ville ;

CONSIDÉRANT QUE TROIS (3) offres de services ont été sollicitées et obtenues ;

CONSIDÉRANT QUE ces offres ont été présentées aux membres du conseil et qu'ils s'en montrent satisfaits ;

2024-045 *résolution no 2024-045*

IL EST PROPOSÉ par Claudia Gilbert
APPUYÉ par Mélanie Cyr
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du conseil municipal autorisent le directeur général par intérim à octroyer le contrat d'entretien ménager du bâtiment de l'hôtel de ville, à l'entreprise MK Pro, au montant forfaitaire de DEUX CENT QUATRE-VINGT DOLLARS (280,00 \$) par mois, plus taxes applicables.

A D O P T É E

6.00 **PÉRIODE QUESTIONS**

Il y a 7 personnes dans la salle.

7.00 **FERMETURE**

CONSIDÉRANT QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, ont été traités;

2024-046 *résolution no 2024-046*

IL EST PROPOSÉ par Pierre Reid
APPUYÉ par Claudia Gilbert
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit fermée;

A D O P T É E

L'assemblée est levée à 16:54

Gray Forster
MAIRE de Westbury

Jean-Charles Bellemare
**Directeur général et greffier-trésorier
par intérim**